Saison 2018/2019 – N°26 Édition du vendredi 22 mars 2019

DISTRICT DE L'YONNE DE FOOTBALL

Le Journ@l

VOS PLACES POUR FRANCE – JAPON !

Dans le cadre de sa préparation à la Coupe du Monde, l'Equipe de France Féminine rencontrera le Japon le jeudi 4 Avril prochain (coup d'envoi à 21h00) au stade de l'Abbé-Deschamps. Un retour en terres Icaunaises pour les Françaises, déjà venues en Juillet 2016 pour y affronter le Canada.

Page 2

« Le District, c'est VOUS ! »

Partenaires

Partenaires

Sommaire

Informations	Pages 1 à 12
Actualités	Pages 13 à 18
Procès-Verbaux	Pages 19 à 34

iNFORMATIONS

VOS PLACES POUR FRANCE – JAPON !

Dans le cadre de sa préparation à la Coupe du Monde, l'Equipe de France Féminine rencontrera le Japon le jeudi 4 Avril prochain (coup d'envoi à 21h00) au stade de l'Abbé-Deschamps. Un retour en terres Icaunaises pour les Françaises, déjà venues en Juillet 2016 pour y affronter le Canada.

Déjà en fête en 2016, le Stade de l'Abbé Deschamps d'Auxerre s'apprête donc à revivre une manifestation exceptionnelle en compagnie de l'Equipe de France Féminine. Pour ce test-match, les joueuses de Corinne Diacre se retrouveront opposées à l'équipe du Japon, huitième au classement FIFA et également qualifiée pour la prochaine Coupe du Monde Féminine. Un adversaire que les Bleues connaissent assez bien, avec huit oppositions déjà réalisées entre ces deux formations. Le bilan est positif pour notre Equipe de France qui l'a emporté à 4 reprises pour 3 défaites et 1 nul.

LA BILLETTERIE « LICENCIÉS » EST OUVERTE !

Licenciés, profitez d'offres exceptionnelles pour venir assister à ce superbe rendez-vous féminin ! Un tarif de -30% sur l'ensemble des catégories ainsi que dix invitations offertes pour l'achat de 40 places :

Pour réserver vos places, vous trouverez le **BON DE COMMANDE** à renvoyer à la Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Football (2 avenue de la République – 71210 MONTCHANIN). La Ligue de Bourgogne est à votre disposition pour tous renseignements au 03.85.73.99.88 / 06.42.71.88.09 ou par mail : lcane@lbfc.fff.fr

LA BILLETTERIE « GRAND PUBLIC » EST EGALEMENT DISPONIBLE !

Vous n'êtes pas licenciés mais souhaitez encourager les Bleues ? Rendez-vous sur le site de la FFF pour commander vos places.

Billetterie FFF

CDM : L'AFFICHE OFFICIELLE DÉVOILÉE…

À l'occasion de la Journée Internationale des Droits des Femmes, la FIFA et le Comité d'Organisation Local (COL) de la Coupe du monde Féminine de la FIFA, France 2019 ont dévoilé le vendredi 8 mars l'affiche officielle de la compétition.

Fidèles aux valeurs d'héritage qui les guident depuis le début de l'aventure, le COL et la FIFA ont souhaité, avec cette affiche, dépasser le simple cadre du football afin qu'elle symbolise l'impact que la compétition souhaite avoir sur la société : la démocratisation du football au féminin, la femme comme modèle inspirant au plus haut niveau, le rayonnement de ces valeurs et de la France à l'international.

C'est lors d'un vernissage à Paris, au cours duquel les affiches officielles des neuf villes hôtes ont également été exposées, que le poster officiel a été dévoilé. Items emblématiques de chaque compétition internationale, les affiches des villes hôtes et l'Affiche Officielle affirment l'identité de chaque territoire hôte et du tournoi en lui-même, mettant en valeur les valeurs communes qu'ils partagent tout en promouvant leur diversité.

Les dix affiches seront présentées au public tout au long du week-end du samedi 9 et dimanche 10 mars lors d'une exposition éphémère dans la galerie Celal (45, rue Saint-Honoré, Paris Ier). L'accès est gratuit et ouvert à tous de 13h00 à 18h00.

La Coupe du monde Féminine de la FIFA™ aura lieu du 7 juin au 7 juillet, et réunira 24 équipes qui disputeront 52 matches dans neuf villes hôtes : Grenoble, Le Havre, Lyon, Montpellier, Nice, Paris, Reims, Rennes et Valenciennes.

Billetterie

Les affiches des neuf villes hôtes de la Coupe du monde de la FIFA, France 2019, ont été dévoilées à cent jours du début de la compétition.

SOUTENEZ L'ÉQUIPE DE FRANCE FÉMININE !

En 2019, c'est au tour des Bleues de défendre les couleurs de la France pour la Coupe du Monde de la FIFA France 2019tm.

L'organisation de la Coupe du Monde en France mais aussi la participation de l'Equipe de France Féminine à cette compétition, sont une nouvelle occasion pour tous les acteurs du football français de se rassembler et de partager des moments forts en émotion.

Afin d'encourager l'Equipe de France Féminine et de l'aider à atteindre le meilleur des résultats, la FFF invite chaque ligue, chaque district, chaque club, chaque licencié, chaque pratiquant, chaque bénévole, chaque dirigeant, chaque supporter, chaque français, à se joindre au mouvement de soutien à l'Equipe de France Féminine :

Le mouvement **« *Fiers d'être BleuEs* ».**

Pour cela, n'hésitez pas à partager dès aujourd'hui votre soutien avec les vidéos ou visuels en utilisant **#fiersdetrebleues @equipedefrance.**

Pour vous permettre de soutenir au mieux les Bleues, la FFF met une nouvelle fois à disposition de votre district, mais aussi des ligues et des clubs **plateforme en ligne** sur laquelle vous pourrez télécharger librement des posters et des jeux. Elle continuera à être enrichie jusqu'au début de la compétition.

Pour recevoir des accessoires / goodies pour décorer vos infrastructures, il vous suffit de vous inscrire **avant le 22 avril** sur la plateforme en ligne à l'aide **d'un code unique** que vous allez recevoir prochainement.

Ligue du Football Amateur

BILLETTERIE COUPE DU MONDE

Le Comité d'organisation de la Coupe du monde féminine de la FIFA, France 2019 ouvrira, le lundi 4 Février prochain, sa commercialisation exclusive de places à l'unité pour tous les licenciés de la Fédération Française de Football. Cette période privilège sera active jusqu'au 4 Mars.

Dès le 4 Février, une période de vente exclusive destinée à la famille du football sera ouverte pour les matches de la Coupe du monde féminine de la FIFA, France 2019, qui se déroulera du 7 juin au 7 juillet prochains à Grenoble, Le Havre, Lyon, Montpellier, Nice, Paris, Rennes, Reims et Valenciennes.

Les licenciés de la FFF souhaitant en bénéficier peuvent commander leurs places pour le Mondial à tarif réduit et profiter de réductions sur les prix grand public (remise déjà inclue sur le Bon de Commande).

A compter du 4 Février, Clubs, Districts et licenciés devront faire parvenir leurs bons de commande ci-dessous à la Ligue (lcane@lbfc.fff.fr).
Afin d'être certain de profiter de ces offres, il est préférable de commander avant le 4 Mars, date de l'ouverture de la billetterie « vente à l'unité » au grand public. Passé cette date, il sera toujours possible de bénéficier des tarifs préférentiels, mais sous réserve des places disponibles. Comme pour les Packs, le Comité d'Organisation fonctionnera sur la base du premier arrivé, premier servi.

Informations importantes
La vente de packs en octobre et la période carte VISA en décembre ayant connu un franc succès, nous vous remercions de bien prendre en compte les informations ci-dessous :

- A l'heure actuelle, aucune place n'est disponible pour les matchs à Lyon.
- Aucune place de catégorie 4 n'est disponible pour le match d'ouverture et pour le match équipe de France à Rennes.

Nous vous tiendrons informés prochainement des éventuelles disponibilités pour ces rencontres.

Bon de Commande – Grenoble
Bon de Commande – Le Havre
Bon de Commande – Montpellier
Bon de Commande – Nice
Bon de Commande – Paris
Bon de Commande – Reims
Bon de Commande – Rennes
Bon de Commande – Valenciennes

DES PLACES POUR LA COUPE DU MONDE, ÇA VOUS TENTE ?

Mesdames, sortez votre plus beau sourire et envoyez-nous une photo pour tenter de gagner des billets pour l'une des rencontres de la prochaine Coupe du Monde Féminine qui sera organisée du 7 juin au 7 juillet 2019 en France.

Du 18 Février au 15 Avril prochain, la Commission Régionale de Féminisation organise un grand concours photos afin de célébrer l'arrivée de la Coupe du Monde Féminine 2019 sur notre territoire Français.

Pour participer à cette opération régionale, rien de plus simple ! Il vous suffit de prendre une photo mettant en lumière le Football Féminin sous tous ses angles.

Bénévole, Dirigeante, Présidente, Trésorière, Arbitre, Joueuse ou encore Educatrice, mesdames ce concours vous est entièrement dédié !

Toutes les personnes souhaitant participer à cette opération devront transmettre leurs photos avant le lundi 15 Avril 2019 :

Par courrier (cachet de la poste faisant foi)

Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Football
14 F, rue Pierre de Coubertin – Parc Mirande – 21000 DIJON

Par voie électronique

edouheret@lbfc.fff.fr

Les auteurs des trois meilleures photos seront récompensés par des places pour assister à un match de la Coupe du Monde Féminine de la FIFA, France 2019, au stade de Reims ! Quatre places seront attribuées à la femme mise à l'honneur et deux places pour le photographe.
La Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Football met à votre disposition l'**affiche de l'opération** pour communiquer au plus grand nombre et vous propose de retrouver l'intégralité du **règlement** de ce concours photos.

MESDAMES, FRANCHISSEZ LA BARRIÈRE !

En cette année de Coupe du Monde Féminine, l'opération « Mesdames, franchissez la barrière ! » est reconduite pour une 7ème édition. Action fédérale de féminisation, cette opération est un évènement phare de la saison et a pour objectif principal de recruter des femmes dirigeantes.

Pour cette septième vague, « Mesdames, franchissez la barrière ! » connaitra quelques évolutions dans son organisation. Désormais, les Districts, mais aussi les clubs pourront organiser une action de recrutement à l'attention des femmes dirigeantes, constituer un dossier et être valorisés. En effet, en cette année de Coupe du Monde Féminine de la FIFA (7 juin – 7 juillet 2019 en France), la Fédération Française de Football valorisera et récompensera les clubs et les Districts lauréats en les invitant sur un match de la compétition. Près de 1 000 billets sont réservés dans ce cadre-là.

Sur le principe, toute action menée avant fin mars 2019 pour les clubs et avant le 15 avril pour les Districts, dans le cadre de l'opération « Mesdames, franchissez la barrière ! » sera prise en compte.

- **Jusqu'à mars 2019 :** le club organise une action de recrutement pour les femmes dirigeantes.
- **Fin mars 2019 :** le club envoie le dossier club rempli à son District d'appartenance. Ce dernier désigne 2 clubs lauréats et les communique à la Commission Régionale de Féminisation
- **Le 15 avril 2019 au plus tard :** chaque commission Régionale de Féminisation envoie à la Ligue du Football Amateur les dossiers Clubs lauréats (2 par district) et les dossiers districts.
- **Fin avril 2019 :** Le jury se réunit au siège de la Fédération pour l'évaluation des dossiers, et désigne les clubs et Districts lauréats

La Ligue Bourgogne-Franche-Comté met à la disposition de ses clubs, le **document de renseignements** qui sera à renvoyer à son District d'appartenance. Pour vos manifestations à venir dans le cadre de cette opération « Mesdames, franchissez la barrière », retrouvez également un modèle de **fiche contact**.

SEMAINE DU FOOTBALL FÉMININ : TOP DÉPART

En cette année de Coupe du Monde Féminine, la Fédération Française de Football organisera partout en France, du 8 au 15 Mai, la semaine du football féminin. Ce programme valorise les différentes actions conduites par les instances et les clubs pour développer la pratique chez les filles et l'encadrement par des femmes.

Pour la huitième saison consécutive, la France du football va donc vivre au rythme de la Semaine du football féminin. Durant cette semaine qui débutera le jour de la Finale de la Coupe de France Féminine, les ligues, les districts et les clubs répondront présent en organisant divers événements dédiés à la pratique du football féminin. Ces événements pourront être organisés jusqu'au 30 Mai.

Pour inscrire votre action dans le programme de cette « Semaine du Football Féminin », nous vous remercions de bien vouloir remplir la **fiche de renseignement** et la renvoyer à Clara Sidobre à l'adresse suivante : csidobre@lbfc.fff.fr.

La Ligue Bourgogne Franche-Comté de Football met également à disposition de ses clubs, **l'Affiche personnalisable** de la Semaine du Foot Féminin, qui permettra de promouvoir les actions.

BILLETTERIE FRANCE – ANGLETERRE (FUTSAL)

Dans le cadre de sa préparation pour le tour principal éliminatoire de la Coupe du monde 2020, programmé en France en octobre prochain, l'Equipe de France de Futsal, 19ème au classement FIFA, se retrouvera au Palais des Sports Ghani Yalouz de Besançon pour une double confrontation face à l'Angleterre.

Organisées conjointement par la Fédération Française de Football, la Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Football, le District Doubs-Territoire de Belfort et la ville de Besançon, ces deux confrontations se disputeront les **mardi 9 et mercredi 10 Avril** prochains.

2 catégories de places sont disponibles afin d'assister à cette rencontre internationale, avec des tarifs très avantageux :

- ½ tarif pour les moins de 18 ans et les licenciés FFF
- pour les commandes groupées par les clubs (5 places gratuites pour 20 achetées)

Pour en profiter, les commandes de billets doivent être réalisées via le club d'appartenance du licencié(e), en remplissant le bon ci-dessous accompagné du règlement, avec une date limite fixée au mercredi 03 avril 2019, inclus. Il est à renvoyer à l'adresse suivante :

District de Football Doubs-Territoire de Belfort
Parc Slava
7 Rue Jouchoux
BP 1465
25008 BESANCON CEDEX
Ou par mail : direction@dtb.fff.fr

Pour de plus amples informations, nous vous remercions de bien vouloir prendre contact avec le District du Doubs-Territoire de Belfort : 03.81.47.45.10

BON DE COMMANDE FRANCE – ANGLETERRE

LANCEMENT DE L'OPÉRATION 2ÈME ÉTOILE

MESSAGE À L'ATTENTION DES CLUBS

Nous vous l'annoncions depuis plusieurs mois, la FFF lance ces jours-ci l'opération clubs 2ème étoile.

Un courrier cosigné par le Président de la FFF, Noël Le Graët, et le Président de la LFA, Marc Debarbat, qui vous annoncera officiellement le lancement de l'opération, est en cours d'acheminement. Il devrait arriver dans vos clubs dans les prochains jours.

A noter que plusieurs affiches de nos Champions du Monde seront jointes à ce courrier.
Dès le 15 février prochain, vous serez destinataires d'un mail sécurisé sur votre messagerie officielle, vous indiquant la marche à suivre pour accéder à la plateforme https://footamateur.fff.fr/ via un lien personnalisé. Vous aurez également la possibilité de vous identifier directement sur cette plateforme, un mail sécurisé vous étant retourné sur votre messagerie officielle avec le même lien personnalisé. Vous pourrez ainsi découvrir sur votre espace personnel les bons « dotation » auxquels vous avez droit.

Attention, dans un premier temps, seuls les kits « matériel sportif » pourront être sélectionnés pour les clubs bénéficiant d'un bon de 600 € et/ou 700 €. Une période de 3 semaines sera alors réservée à cette sélection, jusqu'à épuisement des stocks.

Passée cette date, vous aurez alors à sélectionner vos kits « textile » par le téléchargement de bons « dotation » que vous devrez par ailleurs présenter auprès du distributeur sélectionné.

Pour rappel, les clubs ciblés par cette opération sont les suivants :

- Clubs comptabilisant moins de 100 licenciés ou clubs spécifiques futsal (10 licenciés minimum) : bon d'une valeur de 500 € (kit « textile » uniquement)

- Clubs comptabilisant au moins 10 garçons licenciés de U6 à U13 : bon d'une valeur de 600 € (kit « matériel sportif » ou kit « textile »)

- Clubs comptabilisant au moins 10 filles licenciées de U6 à U13 : bon d'une valeur de 700 € (kit « matériel sportif » ou kit « textile »)

Au total, ce sont près de 13 400 clubs qui sont concernés par l'opération, soit au total plus de 16 900 bons « dotation » offerts à l'échelle nationale.

Pour tous renseignements complémentaires, nous vous invitons à solliciter (au même titre que les clubs) les services de la Fédération uniquement par mail à l'adresse suivante : operationclubs2etoiles@fff.fr.

3 JOURS POUR DEVENIR ARBITRE

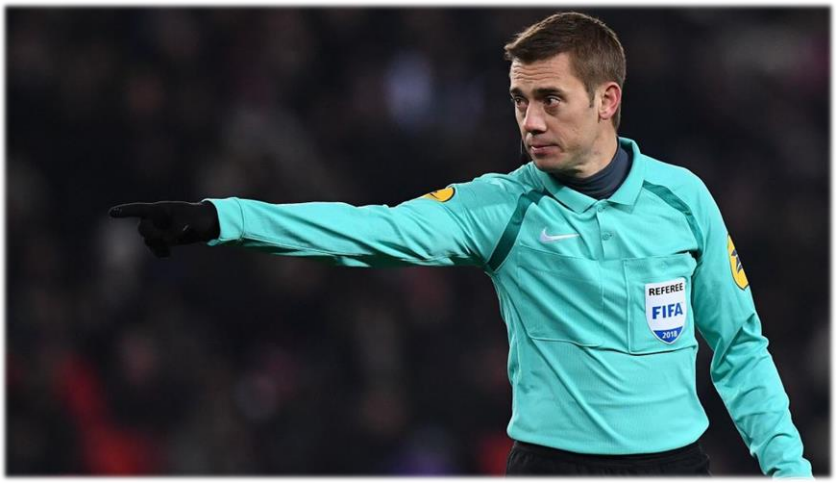

La Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Football et ses Districts organisent deux stages « inter départements » de formation d'arbitres intitulés : « Trois jours pour devenir arbitre » ! Ces éditions 2018-2019 seront organisées sur les sites d'Autun et de Grandvillars, durant les prochaines vacances de Pâques.

1- A Grandvillars (90) du 20 au 22 Avril pour « tous publics »

2- A Autun (71) du 24 au 26 Avril pour les jeunes de 14 à 22 ans

Ces stages régionaux seront l'occasion pour tous les garçons et filles de se lancer dans l'aventure de l'arbitrage. Placés sous la responsabilité des deux Conseillers Techniques en Arbitrage de la Ligue, Christophe Adam et Jacques Badet, les stagiaires pourront découvrir les premiers grands principes de la fonction.

Ainsi, la découverte des lois du jeu, la mise en place d'ateliers techniques ou encore la gestion d'une feuille de match seront au menu de ces formations hautes en couleurs.

Pour vous inscrire à l'un de ces stages, il vous suffit de retourner le bulletin d'inscription ci-joint (places limitées) avant le 10 Avril 2019 à :

Ligue de Bourgogne Franche Comté de Football
Madame Edwige DOUHERET
2 avenue de la République
71210 MONTCHANIN

Pour de plus amples informations, vous pouvez contacter nos deux Conseillers Techniques Régionaux en Arbitrage, Christophe Adam et Jacques Badet aux adresses mails suivantes : cadam@lbfc.fff.fr / jbadet@lbfc.fff.fr

Document de présentation

Fiche d'inscription

PLANNING DES FORMATIONS 2018/2019

Le calendrier des formations de la Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Football a été établi pour la saison 2018/2019. Dans ce document, retrouvez l'ensemble des dates de formations Éducateurs et Dirigeants : Planning (MAJ 14.01.19). Le planning des formations des dirigeants a été établi pour mars et avril.

- Bulletin d'inscription et bons formations

INSCRIPTION AU PARCOURS BEF / BMF 2019-2020

La Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Football vous informe que les dossiers de candidature au Brevet d'Entraineur de Football (BEF) et au Brevet de Moniteur de Football (BMF) – saison 2019/2020 sont désormais disponibles.

Les dossiers de candidature sont à retourner avant le 17 Mai 2019 (pour les deux diplômes) par courrier recommandé à la Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Football – Service Formations – 14 F Rue Pierre de Coubertin – Parc Mirande – 21000 DIJON.

Dossier de Candidature BEF
Dossier de Candidature BMF

FONDS DE DÉVELOPPEMENT POUR LA VIE ASSOCIATIVE

L'appel à projets Fonds de Développement pour la Vie Associative (FDVA) « fonctionnement innovation » est reconduit. Ce fonds vise à soutenir les projets associatifs de fonctionnement (pour les petites associations) et d'innovation pour toutes.

Il est à destination des associations tous secteurs confondus. Les structures doivent être en possession d'un numéro RNA et d'un numéro SIRENE ou SIRET et pouvoir justifier d'un an d'existence. La délégation départementale de la vie associative de la DDCSPP vous informe de son ouverture à compter du **4 mars 2019**. La date limite de dépôt des demandes est fixée au **7 avril 2019 à minuit.**

Voici la Note d'orientation départementale qui vous permettra de faire une demande ainsi que le Tutoriel vous permettant de créer votre compte sur la plate-forme « lecompteasso ». Les demandes de subvention sont à remplir **exclusivement** par le biais de ce téléservice.

ENCORE UNE MAGNIFIQUE JOURNÉE EN PRÉPARATION !

Prestigieux évènement orchestré par notre fédération, le Festival U13 Pitch aura lieu comme l'an passé, sur les installations sportives de SENS, le samedi 6 avril 2019.

Rendez-vous annuel des 12-13 ans, le Festival réunit quasiment 180 enfants. Organisée par le District de l'Yonne de Football et plus particulièrement par sa commission technique, cette phase départementale promet d'être, comme chaque année, bien chargée entre les défis, le quizz et les matchs, où bonne humeur et sportivité en seront les maître-mots. Journée où intervient également la commission d'arbitrage, qui déploie de jeunes juges en conséquence et leur permet de les observer.

L'objectif de chaque équipe est bien évidement de décrocher le billet pour la finale régionale, qui se déroulera le samedi 4 mai à BEAUNE.

Les équipes convoquées
Programme et règlement

Téléchargez l'affiche personnalisable

FUTSAL : ON S'ORGANISE !

Eric FREMION, Président du « Département Football Diversifié » de la Commission Technique a réuni ses membres le lundi 18 mars au siège du District pour faire le point sur la fin de saison.

Une réunion où la parole fut donnée en premier lieu aux arbitres, Aurélien CHATON et Laurent MUSIJ, qui ont pu donner leur avis sur les semaines écoulées… Le championnat futsal séniors s'achève cette semaine ! Une pratique en constante évolution, que les membres essaient de développer au maximum. Après les Coupes et les Championnats, la commission a décidé de mettre en place des Play-Offs… A destination des séniors, cette compétition de trois semaines comportera une poule haute et une poule basse.

Les clubs concernés étaient conviés à l'issu de cette réunion afin de faire le point sur le déroulement de la saison et découvrir le calendrier des Play-Offs.

Remerciements aux clubs présents pour leur investissement.

TIRAGE DES COUPES DE L'YONNE ET PRÉVEL

Au siège du District de l'Yonne de Football, la commission des terrains a procédé ce mercredi 20 mars au tirage au sort de la Coupe Prével et des Coupes de l'Yonne U15, U18 et Féminine à 8.

1/2 finale de la Coupe de l'Yonne Féminine à 8
1/8ème et 1/4 de finale de la Coupe Prével
1/4 de finale de la Coupe de l'Yonne U18
1/4 de finale de la Coupe de l'Yonne U15

AEF : LA NEWSLETTER !

Chose promise, chose due ! Les membres de l'Amicale des Éducateurs de l'Yonne se sont concertés autour de la création d'une Newsletter, qui paraît désormais 1 mois sur 2. Elle présente les dernières informations, les différentes dates à retenir, des exercices techniques réalisés par les amicalistes ainsi qu'une rubrique « Que sont-ils devenus »…

Retrouvez ci-dessous l'édition du mois de mars
Newsletter n°1 – Janvier 2019
Newsletter n°2 – Mars 2019

SENAN A RELEVÉ LE DÉFI !

Les vétérans jouent dans le cadre du Challenge de la Convivialité, organisé par le District de l'Yonne de Football. Le maître-mot de celui-ci est… l'amusement !

L'organisation souple du challenge permet à chaque équipe de convenir du jour de la rencontre (2x40 minutes), le lieu et l'heure… les joueurs sont libres mais le district leur propose de gagner une dotation en fin de saison via un système de points : un joueur licencié vaut 1 point et une photo de l'équipe en vaut quant à elle 8. Chaque équipe joue le jeu mais celle de Senan a encore une fois montré sa bonne volonté en enfilant des chaussettes dépareillées à l'occasion de la journée mondiale de la trisomie 21. Une manière pour les joueurs de s'amuser en rendant hommage aux personnes atteintes par ce handicap… Le district est touché par cette attention.

Pour terminer la saison en beauté, une soirée festive, réservée aux vétérans sera organisée en juin prochain.

Nous remercions toutes les équipes qui participent activement au challenge et leur donnons rendez-vous le 29 juin !

Les vétérans

#chaussettesdepareillées

#chaussettesdepareillées

PV 257 CT 50

COMMISSION TECHNIQUE

Réunion téléphonique du 14 mars 2019

Présents : MM Ehret – Briffaux – Frémion - Jovignot

Homologation des tournois

Après examen des demandes et des règlements fournis par les clubs, la commission technique décide d'homologuer les tournois suivants :

- Stade Auxerrois – catégorie U15 : le 30 mai 2019
- Stade Auxerrois – catégorie Vétérans : le 22 juin 2019
- Stade Auxerrois – catégorie U18 féminines à 8 : le 22 juin 2019
- Stade Auxerrois – catégorie U11/U13 : le 22 juin 2019

- CO Avallon – catégorie U7/U9/U11/U13 : le 1er mai 2019

- Fontaine La Gaillarde – catégorie U13/U15 : le 26 mai 2019

- Quarré/St Germain – catégorie U7/U9 : le 15 juin 2019

- Varennes – catégorie U7/U9/U11/U13 : le 30 mai 2019

Refus d'homologation :

La commission technique n'homologue pas le tournoi du 25 mai à Fontaine La Gaillarde pour la catégorie U7/U9/U11 pour le motif suivant : des plateaux U9 et U11 sont programmés sur cette date.

Le Président - Cédric EHRET

FOOTBALL DIVERSIFIÉ

Auxerre le 18 mars 2019

Présents : MM Fremion – Chaton – Chevry – Musij - Trubert

Clubs présents : Bléneau – Champs sur Yonne – Charbuy – Fleury La Vallée – Joigny - Migennes – Monéteau - Varennes

Club absent : Appoigny

1. Championnat départemental futsal

Le point est fait sur le championnat.

Il reste 2 matchs à jouer à la date de ce jour :

- Gr A le 22.03.19 Charbuy – Monéteau 2
- Gr B le 20.03.19 Migennes – Fleury La Vallée 2

2. Organisation des play-offs

La commission prend note :

- des réponses positives des clubs de
  - Bléneau
  - Charbuy
  - Fleury La Vallée (1 seule équipe)
  - Migennes
  - Monéteau (2 équipes)
- de la réponse négative du club de Varennes

La commission établit le calendrier des Play-offs avec une poule haute et une poule basse. Les premiers de chaque poule sont qualifiés directement pour la demi-finale.

POULE HAUTE

Semaine 13

- Match n° 1 : **JOIGNY contre MONETEAU 1**

Jeudi 28 mars 2019 à 19 h 30 au gymnase S. Ménosés à Auxerre

- Match n° 2 : **CHARBUY contre CHAMPS SUR YONNE**
  Vendredi 29 mars 2019 à 20 h 30 à la Halle aux sports à Charbuy

Semaine 14

- **MONETEAU 2 contre gagnant match n° 2**
  Lundi 1er avril 2019 à 20 h 30 au gymnase Rive Droite - Brazza à Auxerre
- **Perdant match n° 1 contre perdant match n° 2**
  Mardi 2 avril 2019 ou vendredi 5 avril 2019 (suivant les équipes concernées)
- **MIGENNES contre gagnant match n° 1**
  Mercredi 3 avril 2019 à 20 h 30 au gymnase du Cosec à Migennes

Semaine 15

- **FINALE DES PERDANTS**
  Lundi 8 avril 2019 à 20 h 30 au gymnase Rive Droite – Brazza à Auxerre
- **MATCH FLEURY LA VALLEE 2 - BLENEAU**
  Jeudi 11 avril 2019 à 19 h 30 au gymnase Rive Droite – Brazza à Auxerre
- **FINALE DES GAGNANTS**
  Jeudi 11 avril 2019 à 20 h 30 au gymnase Rive Droite – Brazza à Auxerre

POULE BASSE

Semaine 13

- Match n°1 : **APPOIGNY contre FLEURY LA VALLEE**
  Mercredi 27 mars à 20 h 30 au gymnase Rive Droite à Auxerre

Eric FREMION

Président du département Football diversifié

PV 271 Fém 9

COMMISSION DE FÉMINISATION

Féminisation

Réunion du 18 mars 2019

Présidence : Mme Florence BRUNET

Présents : Mmes Catherine BOLLÉA, Isabelle Frevillez, Véronique Maison, Jean Mourey, Magali ROBERT, Adeline VERGLAS, Nataly VILAIN

Invités : M Bruno BILLOTTE

Absents excusés : Mmes Christine AMADO, Christine CHERY-FLOCH, Héloïse PICARD,

M. Dany MOINE

Suite à la validation au Comité de Direction du 05 mars, la Présidente informe les membres de la commission de féminisation l'intégration de Mme Christine CHERY-FLOCH.

Compte-rendu de la « Journée de la femme » :

- Très belle journée, très bons retours, Excellente organisation.
- Disponibilité de Laura Georges très appréciée.
- Spectacle : Excellente prestation
- Apéritif dinatoire : Extra aussi bien en quantité qu'en qualité
- La Com : Revoir certains emplacements des banderoles
  Suggestion : voir si possibilité de filmer des moments clés de la manifestation pour en faire un montage

- **Petit Bémol** : Ateliers pas adaptés pour les U16.

Un grand merci à tous ceux qui ont aidé lors de cette manifestation.

Musée itinérant :

Les 2 et 3 avril : musée itinérant des équipes de France féminines depuis 50 ans : sera installé dans la galerie commerciale des Clairions

- Présence de 2 personnes afin d'assurer le lien avec la responsable FFF sur ces 2 jours et en support pour l'animation des espaces (casques à réalité virtuelle, écrans tactiles avec remise de goodies) : M. Jérôme BRIFFAUX sera la personne du District dédiée à cet évènement + membres de la féminisation
  Personnes présentes : M Dany MOINE, Jean MOUREY et Mme Christine CHERY-FLOCH, Mmes Isabelle FREVILLEZ, Nataly VILAIN à partir de 18h et Mme Véronique MAISON à partir de 17 h. Le but étant de se relayer dans la journée pour celles et ceux qui le peuvent.

Organisation :

- Montage le 1 er avril après 21 h : Personne relais lors du montage : Mme Florence BRUNET
- Les Horaires des 2 et 3 avril sont les suivants : 8h30 à 21h

- Démontage le 3 avril après 21 heures : Personne relais M Christophe CAILLIET (ou Mme Florence BRUNET)
- Reste à planifier le roulement des personnes sur ces deux journées

Match du 4 avril à l'AJA : France Japon à 21 heures

Il va falloir au moins 10 personnes à l'AJA pour la mise en place des drapeaux dans les tribunes et préparer les vestiaires. Avec accord du Président du District, la commission de féminisation peut solliciter les salariés du District (pour information Bruno absent)

- De 10 h à 12 h pour préparer les vestiaires : Mmes Florence BRUNET, Véronique MAISON, M. Dany MOINE, Sébastien VILAIN
- De 14h00 à 16h00 pour la mise en place des drapeaux dans les tribunes : Mmes Florence BRUNET, Véronique MAISON, Audrey JANVIER, M. Dany MOINE, Sébastien VILAIN, Mr et Mme BILLOTTE, 2 personnes du club de RAVIERES. Voir si M. Guillaume PERLIN serait disponible

Mise en place d'un concours « du meilleur selfie »
De 18h30 à 20h30 et à la fin du match, le cadre à selfie du District de l'Yonne de Football sera à disposition pour un concours photo organisé à cette occasion avec la meilleure photo. Le but est d'identifier sur Facebook le District de l'Yonne. La meilleure photo se verra récompensée par 2 places pour le match de préparation à Orléans le 25 mai : France / Thaïlande.

Challenge Féminin

Le challenge Féminin a été mis en place afin de récompenser par des places pour un match de la Coupe du monde, le club qui fait le plus la promotion du foot féminin

Rappel des critères :

- Nombre de nouvelles licenciées sur la saison 2018/2019
- Participations aux formations animatrices/arbitrages
- Participation à la Journée de la Femme
- Questionnaire
- Plateau des mamans du 16 mars 2019

Le club récompensé sera invité courant Avril.

Village Coupe du Monde 2019

Personnes présentes : **tous les techniciens du district, Baptiste FORNAROLI, Mmes Florence BRUNET+ Véronique MAISON, Isabelle FREVILLEZ, Catherine BOLLÉA, Adeline VERGLAS, Nataly VILAIN, Audrey JANVIER, M. Dany MOINE, Jean MOUREY.**

Isabelle voit avec 2 dirigeantes de son Club, Catherine envoie un mail aux filles qui se sont proposées lors de la journée de la femme.

- Personnes qui animent les ateliers : **contacter les référents PEF + arbitrage + féminisation : réponse pour mi-avril**
- Désignation chef projet : **Florence BRUNET+ Bruno BILLOTTE**
- Lieu : L'Arbre Sec à Auxerre

- Club support : Stade Auxerrois : M. **Bruno BILLOTTE et Guillaume PERLIN doivent les contacter afin d'avoir une aide à l'installation et aux animations**
- Formation montage/démontage des structures d'animation à Châlons Sur Saône le 20/04/2019 : M **Baptiste FORNAROLI et Dany MOINE**

Mundialito le samedi 25 mai 2019

- Lieu : Appoigny
- Personnes Présentes bénévoles : **(Florence BRUNET absente) : Les techniciens du district, Mmes Véronique MAISON, Isabelle FREVILLEZ, Catherine BOLLÉA et M. Dany Moine**
- Déroulement/organisation :
  - **Matin : formation animatrice : 8h30 (Bruno BILLOTTE et Catherine BOLLÉA)**
  - **Am : mise en pratique : RDV des équipes 14 h**

Prochaine réunion

Mardi 09 avril 19 heures

Séance levée : 21h30

La Présidente de la Commission	**La secrétaire de la Commission**
Florence BRUNET	Catherine BOLLÉA

PV téléphonique du bureau du Comité de Direction

Du District de l'Yonne de Football

Réunion du 19 mars 2019

Présents : Mme BRUNET Florence, MM CAILLIET Christophe, AMARAL Dominique, EHRET Cédric, TRINQUESSE Jean Louis.

3. Exécution du Budget et suivi des Finances du District de l'Yonne de Football

Les clubs non en règle financièrement

Rappel : En application de l'Annuaire du District de l'Yonne de Football 6.7 article 44 alinéas 2 du Règlement intérieur, les clubs qui ne sont pas en règles après deux rappels sont suspendus de leur droit. Ils ne pourront donc pas s'engager jusqu'à règlement de la dette ni prendre de licence.

Le Comité de Direction renouvelle à l'unanimité la somme limite de 500€ qui après deux rappels entraîne la suspension des droits y compris en cours de saison si la dette n'est pas réglée.

Les clubs dont les droits sont suspendus pour non-paiement des sommes dues au District de l'Yonne de Football sont :

- AUXERRE FC AIGLES

« Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la commission régionale d'appel dans les conditions de formes et de délais prévus aux articles 188 et 190 des R.G. »

Le Président du District de l'Yonne de Football — **La Secrétaire de séance**

Christophe CAILLIET — Florence BRUNET

PV 263 Sp 33

COMMISSION SPORTIVE

Auxerre le 20 mars 2019

Présents : MM Trinquesse – Barrault – Batréau – Rollin - Schminke

Assiste : Mme Lantelme (administrative)

Début de réunion à 16 h 15.

4. Match arrêté

Match 50070.2 du 17.03.19 Paron FC 2 – Charny Départemental 2 gr A

Match arrêté à la 55ème minute.
La commission prend note du rapport de l'arbitre, Mr Chihi,

- attendu que l'équipe de Charny était composée seulement de 8 joueurs au coup d'envoi,
- attendu que le gardien de but de Charny a quitté le terrain suite à sa blessure à la 55ème minute,
- attendu que l'équipe de Charny s'est trouvée à 7 joueurs sur le terrain,
- en application de l'article 159 de RG,
- donne match perdu par pénalité à l'équipe de Charny sur score acquis : Paron FC 2 = 6 buts, 3 pts / Charny = 0 but, - 1 pt,
- souhaite un prompt rétablissement au joueur Michel Sébastien de Charny.

5. Forfaits

Match 51112.1 du 17.03.19 Lindry 2 – St Sauveur/Saints Départemental 4 gr C

La commission, vu le courriel du club de Lindry en date du 15.03.19,

- donne match perdu par forfait déclaré à l'équipe de Lindry 2,
- score : Lindry 2 = 0 but, - 1 pt – St Sauveur/Saints = 3 buts, 3 pts,
- Amende 45 € au club de Lindry (forfait déclaré).

Match 52812.1 du 17.03.19 Monéteau/Toucy 2 – Charmoy 2 Départemental 2 féminin à 8

La commission, vu le courriel du club de Charmoy en date du 16.03.19 et le courriel de Mme Salmon, arbitre, en date du 17.03.19,

- donne match perdu par forfait déclaré à l'équipe de Charmoy 2,
- score : Monéteau/Toucy 2 = 3 buts, 3 pts – Charmoy 2 = 0 but, - 1 pt,
- attendu que le club de Charmoy n'a pas annulé officiellement la désignation de l'arbitre, Mme Salmon,
- demande au secrétariat de débiter le compte du club de Charmoy de la somme de 52,13 € pour en créditer le compte de Mme Salmon (frais de déplacement),
- Amende 30 € au club de Charmoy (forfait déclaré).

Match 52314.1 du 16.03.19 Courson/Vermenton–Venoy/Monéteau U18 départemental 1

La commission, vu la Feuille de Match informatisée,,

- attendu que l'équipe de Venoy/Monéteau était absente au coup d'envoi,
- donne match perdu par forfait non déclaré à l'équipe de Venoy/Monéteau,
- score : Courson/Vermenton = 3 buts, 3 pts – Venoy/Monéteau = 0 but, - 1 pt,
- amende 40 € au club de Venoy (forfait non déclaré).

Match 52121.1 du 23.03.19 Auxerre Stade 2 – Champs Sur Yonne Coupe Yonne U18

La commission,

- suite au retrait de l'équipe d'Auxerre Stade 2 en U18 départemental 2 (PV de la commission sportive du 6 mars 2019),
- donne match perdu par pénalité à l'équipe d'Auxerre Stade 2 au bénéfice de l'équipe de Champs Sur Yonne,
- score : Auxerre Stade 2 = 0 but / Champs Sur Yonne = 3 buts,
- dit l'équipe de Champs Sur Yonne qualifiée pour le prochain tour de la coupe de l'Yonne U18.

6. Matchs non joués

Match 50199.2 du 17.03.19 Malay Le Grand 2 – Vinneuf 2 Départemental 3 gr A

La commission, vu l'arrêté municipal de la mairie de Malay Le Grand en date du 15.03.19,

- donne ce match à jouer le 21 avril 2019.

Match 50200.2 du 17.03.19 Charmoy 2 – St Valérien EESV Départemental 3 gr A

La commission, vu l'annotation inscrite sur la FMI : non joué – terrain impraticable,

- donne ce match à jouer le 21 avril 2019.

Match 50204.2 du 17.03.19 Soucy Thorigny – St Julien Du Sault Départemental 3 gr A

La commission, vu l'arrêté municipal de la mairie de Soucy en date du 14.03.19,

- donne ce match à jouer le 21 avril 2019.

Match 51001.1 du 17.03.19 St Denis Les Sens 2 – St Sérotin Départemental 4 gr A

La commission, vu l'arrêté municipal de la mairie de St Denis Les Sens en date du 13.03.19,

- donne ce match à jouer le 21 avril 2019.

Match 51002.1 du 17.03.19 Soucy Thorigny 2 – Aillant 3 Départemental 4 gr A

La commission, vu l'arrêté municipal de la mairie de Soucy en date du 14.03.19,

- donne ce match à jouer le 21 avril 2019.

Match 51013.2 du 17.03.19 Brienon – Auxerre Aigles FC Départemental 4 gr B

La commission, vu l'arrêté municipal de la mairie de Brienon en date du 15.03.19,

- donne ce match à jouer le 8 mai 2019.

Match 52797.1 du 17.03.19 Serein AS/Varennes – Malay Le Grand Départemental 1 féminin à 8

La commission, vu l'impraticabilité du terrain de Pontigny,

- donne ce match à jouer le 14 avril 2019.

Match 52311.1 du 16.03.19 St Clément Onze – Paron FC U18 Départemental 1

La commission, vu l'arrêté municipal de la mairie de St Clément en date du 14.03.19,

- donne ce match à jouer le 20 avril 2019.

Match 52939.1 du 16.03.19 Cerisiers/Malay Le Grand – Sens Franco Portugais U18 Départemental 2 gr A

La commission, vu le courriel du club de Cerisiers en date du 15.03.19,

- donne ce match à jouer le 23 mars 2019.

Match 52941.1 du 16.03.19 St Clément Onze 2 – FC Gatinais U18 Départemental 2 gr A

La commission, vu l'arrêté municipal de la mairie de St Clément en date du 14.03.19,
donne ce match à jouer le 23 mars 2019.

Match 52966.1 du 16.03.19 Appoigny – St Fargeau U18 Départemental 2 gr B

Demande de report de match du club de St Fargeau en date du 15.03.19.
La commission, vu l'accord écrit des deux clubs, donne ce match à jouer le 27 avril 2019.
Amende 15 € au club de St Fargeau (changement horaire).

Match 52267.1 du 16.03.19 FC Gatinais – Appoigny U15 Départemental 1

La commission, vu l'arrêté municipal de la mairie de St Valérien en date du 15.03.19,

- donne ce match à jouer le 20 avril 2019.

Match 52445.1 du 16.03.19 St Denis Les Sens – St Clément Onze U5 Départemental 2 gr A

La commission, vu l'arrêté municipal de la mairie de St Denis Les Sens en date du 13.03.19,

- donne ce match à jouer le 23 mars 2019.

Match 52473.1 du 16.03.19 Neuvy Sautour – Joigny 2 U15 Départemental 2 gr B

La commission, vu l'arrêté municipal de la mairie de Neuvy Sautour en date du 14.03.19,

- donne ce match à jouer le 23 mars 2019.

7. Changements dates, horaires, terrains

Match 50095.2 du 24.03.19 Charny – Sens Franco Portugais Départemental 2 gr A

Courriel du club de Charny en date du 18.03.19 : demande de report de match.
La commission, sans l'accord écrit du club adverse, maintient ce match à sa date du 24 mars 2019.

Match 50143.2 du 07.04.19 Chablis 2 – Gurgy Départemental 2 gr B

Demande de report de match du club de Gurgy en date du 15.03.19.
La commission, vu les pièces au dossier, l'accord écrit des deux clubs,

- donne ce match à jouer le 21 avril 2019, date impérative, 1ère date de libre.

Match 50356.2 du 24.03.19 Magny 2 – Varennes 2 Départemental 3 gr C

La commission, vu l'accord écrit des deux clubs, donne ce match à jouer le 24 mars 2019 à 14 h 30 sur les installations de Ste Magnance.

Match 52119.1 du 23.03.19 Héry – Sens FC Coupe Yonne U18

Demande de report de match du club de Sens FC.
La commission, après étude du dossier,

- attendu qu'une équipe de Sens FC 1 dispute la Coupe Crédit Agricole U18 le dimanche 24 mars 2019,
- attendu que cette équipe est celle engagée en U17 Régionale – voir PV de la commission régionale sportive du 10 octobre 2019,
- attendu que l'équipe U18 engagée en inter-secteur n'a pas de match programmé pour le week-end des 23 et 24 mars 2019,
- maintient ce match a sa programmation le 23 mars 2019.

Match 52321.1 du 06.04.19 Joigny 2 – Avallon CO/Vauban U18 Départemental 1

Demande de changement d'horaire du club de Joigny en date du 19.03.19.
La commission, sans l'accord du club adverse, maintient ce match à sa date initiale.

Match 52279.1 du 06.04.19 Auxerre Sp Citoyens – Joigny U15 Départemental 1
Demande de report de match du club de Joigny en date du 19.03.19.
La commission, sans l'accord du club adverse, maintient ce match à sa date initiale.

Match 52484.1 du 06.04.19 Vergigny – Joigny 2 U15 Départemental 2 gr B
Demande de report de match du club de Joigny en date du 19.03.19
La commission, sans l'accord du club adverse, maintient ce match à sa date initiale.

Match 52499.1 du 23.03.19 Auxerre Stade 2 – Avallon FC/CO 2 U15 Départemental 2 gr C

Courriel du club d'Auxerre Stade en date du 20.03.19 : changement d'horaire.
La commission, vu l'accord écrit des deux clubs, donne ce match à jouer le 23 mars 2019 à 9 h 30.

Match 52512.1 du 06.04.19 St Georges – Chevannes U15 Départemental 2 gr C

Demande de report de match du club de Chevannes en date du 20.03.19.
La commission, sans l'accord du club adverse, maintient ce match à sa date initiale.

8. Feuilles de match manquantes

La commission, en application de l'article 10.1 – annuaire district – la feuille de match – dispositions particulières au district – en cas de retard d'envoi :

- le résultat du match inscrit sur FOOTCLUB par le club recevant ne sera pas pris en compte tant que la feuille de match n'est pas parvenue au district,
- de plus, le club est passible d'une amende fixée par le district …
- U15 Départemental 2 gr A du 16 03 19 GJ SENS 2 – GJ SENS 3
  Amende 30 € au club de GJ Sens.

9. Feuilles de matchs informatisées

Match 50134.2 du 17.03.19 UF Tonnerrois – Héry Départemental 2 gr B

La commission, vu le rapport informatique de la FMI,

- prend note de la réception de la feuille de match papier et du constat d'échec FMI,
- enregistre le résultat : UF Tonnerrois = 3 / Héry = 2.

10. Tirages coupes seniors, féminines, jeunes

Les tirages sont effectués par les membres de la commission des terrains (MM Batréau, Hutin, Schweitzer et Wallon).

10.1 COUPE PREVEL

Ttirage des 1/8ème de finale et au près-tirage des ¼ de finale de la Coupe Prével.

1/8ème de finale - Matchs à jouer le mercredi 1er mai 2019

- Match N° 1 = Courson – Coulanges La Vineuse
- Match N° 2 = Héry – Auxerre Sp Citoyens
- Match N° 3 = St Denis Les Sens – Paron FC 2
- Match N° 4 = St Fargeau – E.C.N.
- Match N° 5 = Soucy Thorigny - Champigny
- Match N° 6 = Charmoy 2 - Chevannes
- Match N° 7 = Pont Sur Yonne - Varennes
- Match N° 8 = Chatel Censoir FC – Neuvy Sautour

¼ de finale - Matchs à jouer le mercredi 8 mai 2019

- Vq match 3 contre vq match 8
- Vq match 7 contre vq match 1
- Vq match 5 contre vq match 4
- Vq match 2 contre vq match 6

Programmation de la coupe Prével

- Dimanche 26 mai 2019 = ½ finales
- Samedi 15 juin 2019 = Finale

10.2 COUPE DE L'YONNE FEMININE A 8

Tirage des ½ finales de la Coupe de l'Yonne Féminines à 8.

Matchs à jouer le 2 juin 2019

- Monéteau/Toucy – Champigny
- Malay Le Grand – Avallon FC./Semur.Epoisses

Programmation de la coupe de l'Yonne Féminine à 8

- Samedi 15 juin 2019 = Finale

10.3 COUPE DE L'YONNE U18

Tirage des ¼ de finale de la Coupe de l'Yonne U18.

Matchs à jouer le 13 avril 2019

- Vq match Héry-Sens FC 1 contre Charbuy/Auxerre Sp Citoyens
- Vq match Avallon Vauban/CO-Joigny contre Vq match St Clément Onze1-Paron FC
- Vq match SereinAS/Varennes-Magny contre Aillant
- Vq match UF Tonerrois-Appoigny contre Champs sur Yonne

Programmation de la coupe de l'Yonne U18

- Samedi 8 juin 2019 = ½ finales
- Samedi 15 juin 2019 = Finale

10.4 COUPE DE L'YONNE U15

Tirage des ¼ de finale de la Coupe de l'Yonne U15.

Matchs à jouer le 13 avril 2019

- Vinneuf contre vq match Avallon CO-Migennes/Cheny
- GJ Sens contre Paron FC
- Vq match Appoigny-Auxerre Stade contre Joigny
- Serein AS/Varennes contre UF Tonnerrois

Programmation de la coupe de l'Yonne U15

- Samedi 8 juin 2019 = ½ finales
- Samedi 15 juin 2019 = Finale

11. Questions diverses

Match 52921.1 du 10.03.19 Chatel Censoir FC – Cerisiers 2 Coupe Prével

La commission, vu les pièces au dossier,

- attendu que le résultat de la rencontre n'est pas inscrit sur la FMI,
- prend note de la réponse de l'arbitre, Mr Ménard T,
- enregistre le résultat : Chatel Censoir FC = 2 / Cerisiers 2 = 1,
- dit l'équipe de Chatel Censoir FC qualifiée pour le prochain tour de la coupe Prével.

Match 50162.2 du 24.03.19 Vergigny – St Florentin Portugais Départemental 2 gr B

Courriel du club de Vergigny en date du 17.03.19 : demande de délégué.
La commission a transmis cette demande à la commission des délégués qui a désigné Mr Ménard José.

Match 50291.2 du 24.03.19 Mt St Sulpice 2 – Fleury La Vallée Départemental 3 gr B

Courriel du club de Fleury La Vallée en date du 17.03.19 : demande d'arbitre.
La commission a transmis cette demande à la C.D.A.

Match 50979.2 du 24.03.19 St Denis Les Sens 2 – Sens FC 3 Départemental 4 gr A

Courriel du club de St Denis Les Sens en date du 19.03.19 : demande d'arbitre.
La commission a transmis cette demande à la C.D.A.

Match 51007.1 du 07.04.19 Sens Franco Portugais 3 – Cheny Départemental 4 gr A

Courriel du club de Cheny en date du 18.03.19 : demande d'arbitre.
La commission a transmis cette demande à la C.D.A.

Match 51041.2 du 31.03.19 Cheny 2 – Brienon Départemental 4 gr B

Courriel du club de Brienon en date du 18.03.19 : demande d'arbitre.
La commission a transmis cette demande à la C.D.A.

ABSENCE D'ARBITRE

La commission a pris note des absences d'arbitre pour les journées des 16 et 17 mars 2019 et les transmet à la C.D.A. :

- D4 gr A Cheny – FC Gatinais 2 (arbitre absent)
- U15 D1 Auxerre AJ 3 – Champs/Yonne (arbitre excusé)

12. Désignation des délégués

La commission prend note de la désignation des délégués officiels du district pour les matchs suivants :

Journée du 24 mars 2019

- D2 gr A 50091.2 Sens Jeunesse – Sens Racing Club 2 : Mr Favereaux Guy-Emmanuel
- D2 gr B 50162.2 Vergigny – St Florentin Portugais : Mr Ménard José

13. Situation financière des clubs

La commission prend acte de l'extrait de la décision du Comité de Direction en sa réunion du 5 mars 2019 :

« **Les clubs non en règle financièrement**

Rappel : En application de l'Annuaire du District de l'Yonne de Football 6.7 article 44 alinéas 2 du Règlement intérieur, les clubs qui ne sont pas en règles après deux rappels sont suspendus de leur droit. Ils ne pourront donc pas s'engager jusqu'à règlement de la dette ni prendre de licence. Le Comité de Direction renouvelle à l'unanimité la somme limite de 500 € qui après deux rappels entraîne la suspension des droits y compris en cours de saison si la dette n'est pas réglée. Les clubs dont les droits sont suspendus pour non-paiement des sommes dues au District de l'Yonne de Football sont :

- Sens Éveil
- Sens Racing Club

Date d'effet : 13 03 2019. »

La commission sportive, vu les pièces au dossier,

Concernant le club de Sens Eveil :

- maintient la décision prise ci-dessus,
- donne match perdu par pénalité pour l'équipe senior du club de Sens Eveil **:**
  - Match 50228.2 du 24.03.19 Sens Eveil – St Julien Du Sault Départemental 3 gr A Score : Sens Eveil = 0 but, - 1 pt / St Julien Du Sault = 3 buts, 3 pts.

Concernant le club de Sens Racing Club :

- attendu que le club a régularisé sa situation financière à la date du 19 mars 2019,
- maintient les rencontres seniors programmées.

14. Prochaines réunions

Mercredi 27 mars 2019

MM Barrault – Batréau – Rollin – Mme Chéry-Floch

Mercredi 3 avril 2019

MM Trinquesse – Batréau - Rollin - Schminke

Fin de réunion à 18 h 25.

« Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la commission départementale d'appel dans les conditions de formes et de délais prévus aux articles 188 et 190 des R.G. et de l'article 23 du règlement championnat seniors.»

Le Président de Commission
Jean-Louis Trinquesse

Le secrétaire de séance
Pascal Rollin

PV 268 Sp 34

COMMISSION SPORTIVE

Réunion téléphonique du 22 mars 2019

Présents : MM Trinquesse – Rollin - Schminke

Assiste : Mme Lantelme (administrative)

1. Situation financière des clubs

La commission prend acte de l'extrait de la décision du bureau du Comité de Direction en sa réunion du 19 mars 2019 :

« **Les clubs non en règle financièrement**

Rappel : En application de l'Annuaire du District de l'Yonne de Football 6.7 article 44 alinéas 2 du Règlement intérieur, les clubs qui ne sont pas en règles après deux rappels sont suspendus de leur droit. Ils ne pourront donc pas s'engager jusqu'à règlement de la dette ni prendre de licence. Le Comité de Direction renouvelle à l'unanimité la somme limite de 500 € qui après deux rappels entraîne la suspension des droits y compris en cours de saison si la dette n'est pas réglée. Les clubs dont les droits sont suspendus pour non-paiement des sommes dues au District de l'Yonne de Football sont :

- Auxerre AIGLES FC

Date d'effet : 19 03 2019. »

La commission sportive, vu les pièces au dossier, donne match perdu par pénalité à l'équipe d'Auxerre Aigles FC pour le match :

- Départemental 4 gr B 51039.2 du 24.03.19 Aillant 2 – Auxerre Aigles FC
  Score : Aillant 2 = 3 buts, 3 pts – Auxerre Aigles FC = 0 but, -1 pt.

« Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la commission départementale d'appel dans les conditions de formes et de délais prévus aux articles 188 et 190 des R.G. et de l'article 23 du règlement championnat seniors.»

Le Président de Commission — Le secrétaire de séance

Jean-Louis Trinquesse — Pascal Rollin